



**Municipalité de
SAINT-LÉON-LE-GRAND**

Lundi, le 30 janvier 2022

Contrats consentis par la municipalité

Tel que demandé par le Code municipal art. 961.4(2), au plus tard le 31 janvier de chaque année, la municipalité doit publier sur son site internet la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec un même cocontractant, passés au cours du dernier exercice financier complet précédent, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de plus de 25 000\$.

NOM	CONTRAT	MONTANT
Glissière Desbiens inc.	Glissières Rg Barthélemy et Grand Rang	29 347\$
Excavation Lemyre & Fils inc.	Machineries et dénéigement	303 311\$
FQM Assurances	Assurances automobiles et habitations	33 240\$
Hydro Québec	Infrastructures municipales	27 318\$
Ministère des finances	Sureté du Québec	110 558\$
MRC de Maskinongé	Quote-Part, ingénierie, urbanisme, enfouissement	169 965\$
Pavage Gravel inc.	Asphalte bureau municipal, caserne et réparation de routes	87 129\$
Régie d'aqueduc de Grand Pré	Fourniture eau potable	84 129\$
Techsport inc.	Ombrière	30 532\$

Andrée Ricard
Directrice générale et greffière trésorière